

Paris, le 23 février 2022
sur

Communiqué de presse

Promulgation de la loi 3DS : Foncière Logement voit son objet social renforcé, intégrant ainsi la lutte contre l’habitat indigne

Ce 21 février 2022, la Loi 3DS a été promulguée. Pour l’association Foncière Logement, elle amplifie son champ d’action et d’investissement : par son article 77, elle inscrit la lutte contre l’habitat indigne dans son objet social, via son outil DIGNEO. Créée par Foncière Logement en 2020 en amont de ce changement, DIGNEO a déjà commencé son travail sur le territoire national, en lien avec les collectivités et les outils fonciers mobilisés.

LA NOUVELLE MISSION DE FONCIERE LOGEMENT : UN SIGNE FORT ENVOYE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Cette nouvelle mission vient renforcer les projets mis en œuvre : plus de 2.000 logements sous convention de coopération avec les collectivités et 850 logements sous protocole foncier.

Foncière Logement, membre du groupe Action Logement, est chargée de missions d’intérêt général historiques :

- **Loger les salariés, favoriser l’emploi et l’économie locale.** L’association propose des loyers accessibles, un rapprochement domicile travail et aide ainsi à la mobilité géographique, en travaillant étroitement avec les collectivités locales.
- **Dynamiser les quartiers qui en ont besoin pour plus de mixité sociale,** en permettant aux salariés de se loger dans les grands centres-villes grâce à des loyers conventionnés, et en faisant revenir les classes moyennes dans les quartiers prioritaires avec des logements de haute qualité.
- **Contribuer au financement des retraites,** par le transfert gratuit de patrimoine immobilier aux caisses de retraites AGIRC-ARRCO.

Depuis le 21 février 2022, la **lutte contre l’habitat indigne et insalubre** s’ajoute à ces missions d’intérêt général. Dans le cadre de cette prérogative, Foncière Logement acquiert et réhabilite des logements dégradés, indignes, insalubres ou en péril dans les centres-villes anciens, pour les rénover et les remettre à la location. Pour cela, elle accompagne fortement les collectivités locales, notamment grâce à son outil sur mesure **DIGNEO**.

DIGNEO, OUTIL DE FONCIERE LOGEMENT SPÉCIALISÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

En 2020, la France compte plus de **420 000 logements potentiellement indignes**, selon le ministère du Logement. Pour lutter contre ce fléau, Foncière Logement – DIGNEO mobilise son expérience et son modèle économique au service des Villes, pour stabiliser et compléter l'action publique.

Avec près de 37 600 logements produits depuis 2003, Foncière Logement, opérateur du Groupe Action Logement sur la mixité sociale, s'est affirmée comme investisseur et opérateur, au cœur des villes et des quartiers. Dans les zones les plus tendues, elle a ainsi développé **une offre de logement de qualité**, adaptée aux besoins des salariés, quel que soit leur niveau de revenus. Forte de cette expérience, Foncière Logement a conçu DIGNEO, dispositif que les villes et les territoires peuvent mobiliser pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre.

Créé en 2020, DIGNEO est un dispositif de Foncière Logement dédié à la lutte contre l'habitat insalubre et indigne. Il s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan d'Investissement Volontaire (PIV) du groupe Action Logement en faveur du logement et du pouvoir d'achat des salariés, et en particulier des mesures prises pour assurer le financement de la lutte contre l'habitat indigne.

Pour les collectivités, DIGNEO est la garantie d'**un investissement sur mesure et de long terme**, qui permet de développer la mixité sociale dans les centres-villes tout en transformant le patrimoine de la collectivité et en favorisant le bassin d'emploi local par le logement des salariés.

D'ici 2023, Foncière Logement investira plus de 900 M€, dont 400 M€ de ressources du Groupe Action Logement, dans l'acquisition et **la réhabilitation d'environ 4 000 logements dégradés ou indignes dans les centres-villes**.

À PROPOS DE FONCIERE LOGEMENT

Foncière Logement est une association à but non lucratif créée en 2002 par les partenaires sociaux en application d'une convention avec l'État, et membre du groupe Action Logement. Créateur de mixité sociale sur le territoire, elle a pour vocation de produire des logements locatifs à destination des salariés pour diversifier l'habitat dans les secteurs en renouvellement urbain ainsi que dans les territoires où l'offre est la plus tendue. Depuis 2020, elle intervient dans le cadre de sa nouvelle mission via son outil dédié, DIGNEO, pour la résorption de l'habitat indigne. Ni promoteur, ni constructeur, investie d'une mission d'intérêt général, Foncière Logement se révèle être un outil original de production de logements en France. Elle constitue un patrimoine immobilier de qualité, destiné à être transféré au bénéfice des régimes de retraites complémentaires du secteur privé AGIRC-ARRCO.

Contact presse Foncière Logement - Agence Esprit des Sens

Apolline THOMASSET / 06 19 42 57 83 / a.thomasset@eds-groupe.com